



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Etudes

**Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie
Universitaire**

N° 2022-16

Séance du 24 juin 2022

Président: Pasquale MAMMONE

Vice-présidente: Cécile CARRA

Ouverture d'un parcours d'enseignement à distance du DU FLE

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents ou représentés: 20

Nombre de vote pour : 20

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le président soumet au vote l'ouverture d'un parcours d'enseignement à distance du DU FLE, qui est adoptée à l'unanimité.

Fait à Arras, le 24 juin 2022

Le Président,

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr

III 10)

Parcours à distance du DU FLEPES

Argumentaire

Le DU FLEPES, mis en place depuis 2013, a connu deux années difficiles en 2021 et 2022 en raison de la pandémie de COVID 19. De nombreux étudiants, issus principalement du Vietnam et de Chine ont dû renoncer à venir en raison de la fermeture des frontières ou des confinements.

Si les candidatures semblent reprendre dans des proportions prometteuses pour la rentrée d'octobre 2022, la situation n'est pas totalement revenue à la normale avec de nouveaux confinements en Chine et la guerre en Ukraine.

Nous avons également constaté que la mise en ligne des cours du DU avec le recours à la visioconférence, a donné de très bons résultats durant la période de confinement de 2020, et que les examens ont pu se dérouler à distance avec de bonnes garanties de surveillance.

L'équipe pédagogique craignait que le distanciel nuirait à l'interactivité et aux échanges essentiels à un cours de langue mais ce ne fut pas le cas.

C'est pourquoi nous proposons l'ouverture d'un parcours à distance pour le DU FLEPES à partir de la rentrée prochaine, proposé aux étudiants admis mais empêchés de venir à Arras en raison du contexte sanitaire ou d'un refus de visa.

Ce parcours se tiendrait en parallèle avec le parcours présentiel, à quelques exceptions près où certains jours, le cours présentiel pourrait être suivi, dans une salle équipée, par les étudiants à distance. La majorité des cours distancielles se tiendrait en visio par ZOOM.

Les étudiants auraient également accès à une page MOODLE pour le dépôt de leurs travaux et pour accéder à des documents.

En plus des frais d'inscription au DU FLEPES, les étudiants régleraient également les droits d'accès aux cours en ligne, de 350 euros, comme pour toutes les formations à distance proposées à l'université d'Artois.

Au niveau de la soutenabilité, il faut prendre en compte le DU dans son ensemble en englobant l'effectif des étudiants en présentiel et celui des étudiants à distance. Les échanges relatifs à la soutenabilité font état d'une formation équilibrée au seuil plancher à 20 étudiants. Il est à noter que la formation fonctionne actuellement en présentiel avec une charge d'enseignement de 450h assurés par des enseignants de la composante, les heures restantes étant assurés par des stagiaires dans le cadre de leur formation de master FLE. L'ajout d'un parcours à distance augmentera le volume assuré par des stagiaires, toujours dans le cadre de leur stage obligatoire de master FLE. Il sera équilibré par les inscriptions supplémentaires.

La plupart des centres de langue universitaires qui proposent des formations de type DU, ont maintenu leurs cours en ligne, mis en place durant le confinement.

Enfin ce dispositif est encouragé par Campus France et le label Qualité FLE, obtenu à nouveau par l'université d'Artois en 2021, intègre cette modalité dans son référentiel d'évaluation.

Dans un premier temps nous proposons une mise en place à titre expérimental sans recrutement supplémentaire d'un CDD. L'équipe pédagogique actuelle assurerait une partie des cours distanciels qui seraient assurés au deux tiers, sous leur direction, par deux stagiaires de Master 2 FLE qui se destinent à l'enseignement du FLE. Conformément à la maquette du master FLE, les étudiants sont tenus d'assurer des heures d'enseignements du FLE dans le cadre de leur stage obligatoire.

Conditions et Modalités du parcours à distance du DU FLEPES :

En plus du parcours en présentiel, un parcours à distance avec ZOOM est proposé avec le même nombre d'heures et les mêmes dates pour les étudiants admis dans la formation mais ne pouvant en France en raison d'un refus de visa ou de la fermeture des frontières (COVID...).

Les étudiants autorisés à suivre les cours à distance disposent de codes d'accès à ZOOM.

Les cours suivent un emploi du temps distinct du présentiel mais les étudiants passent les examens aux mêmes dates à distance. Des outils numériques anti-fraude sont mis en place pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales se déroulent en visio par ZOOM.

Les étudiants à distance ont aussi accès à une page MOODLE pour pouvoir déposer leurs travaux, accéder à des documents pédagogiques et administratifs et participer à des forums et chats.

Les étudiants à distance peuvent intégrer, dans la limite des places disponibles, les cours en présentiel si leur situation le permet en cours d'année. Toutefois aucun remboursement des frais d'accès aux cours en ligne ne sera effectué.

Tout étudiant présentiel contraint de retourner dans son pays pour raisons personnelles, en cours d'année, peut passer en distanciel en s'acquittant des frais d'accès aux cours (350 euros).

Jean-Marc MANGIANTE

Directeur du DU FLEPES



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Diplôme universitaire

Dénomination

Diplôme Universitaire de français langue étrangère pour la préparation aux études supérieures en contexte francophone (DU FLEPES), 1^{er} degré (B2) et 2nd degré (C1)

Renouvellement

Création d'une modalité à distance pour le DU FLEPES

Niveau de validation :

Etudiants de niveau A2+/B1 à l'inscription pour le DU FLEPES 1^{er} degré visant le niveau B2 (présentiel et distanciel)

Etudiants de niveau B2 à l'inscription pour le DU FLEPES 2nd degré visant le niveau C1 (uniquement en présentiel)

Responsables : Jean-Marc Mangiante

- téléphone : 03.21.60.37.20
- e-mail : jmarc.mangiante@univ-artois.fr

Composante ou service de rattachement :

UFR de Lettres & Arts, étant donné qu'à la fois les enseignants chercheurs responsables, le master FLE et les étudiants stagiaires sont affiliés à l'UFR de Lettres & Arts.

Localisation des enseignements :

Arras

Date du Conseil d'UFR :**Date du CEVU :****Date du CA :****I -L'offre de formation**

DU FLEPES 1^{er} degré : Diplôme universitaire, 500 heures d'enseignement,

DU FLEPES 2nd degré : diplôme universitaire, 700 heures d'enseignement (les 500 heures du DU FLEPES 1^{er} degré auxquelles sont ajoutées 200h uniquement en présentiel).

En plus du parcours en présentiel, un parcours à distance avec ZOOM est proposé avec le même nombre d'heures et les mêmes dates pour les étudiants admis au DU par l'université mais ne pouvant venir en France en raison d'un refus de visa ou de la fermeture des frontières (ex : covid).

1- Objectif de la formation pour les deux degrés du DU FLEPES

L'objectif de la formation est la préparation aux études supérieures en français pour permettre d'une part aux étudiants étrangers allophones d'atteindre le niveau minimal requis pour l'accès aux différentes composantes disciplinaires de l'université d'Artois (B2 pour l'ensemble des composantes et C1 pour les études littéraires et d'histoire-géographie) et, d'autre part de se former aux exigences méthodologiques des différentes disciplines et aux règles et fonctionnement de la vie étudiante (inscriptions, vie sociale et culturelle, logement, restauration universitaire...).

Cette année de formation linguistique constitue une période de « propédeutique » destinée à donner toutes les chances de réussite dans le cadre d'un dispositif cohérent d'intégration universitaire des étudiants étrangers.

2- Public concerné

Le public cible est constitué d'étudiants étrangers allophones, titulaires d'un diplôme équivalent au baccalauréat français ou/et inscrits dans un cursus de licence ou de master dans leur pays d'origine et qui souhaitent continuer leurs études supérieures en France.

Le niveau minimum requis pour accéder à la formation est A2 pour le DU FLEPES 1^{er} degré en présentiel et à distance et B1 pour le DU FLEPES 2nd degré (seulement en présentiel). Les étudiants devront fournir une attestation officielle de niveau de langue au moment de la pré-inscription (TEF, TCF, DELF...).

3- Pré-requis

Les étudiants hors pays de l'Union européenne devront suivre la procédure Campus France et avoir un niveau A2 ou B1 minimum, selon qu'ils se destinent au DU FLEPES 1^{er} degré

(présentiel ou à distance) ou au DU FLEPES 2nd degré (en présentiel uniquement). Les étudiants devront fournir une attestation d'un test de langue officiel (TEF ou TCF) ou la copie du DELF A2 ou B1 selon le cas. Ils devront aussi indiquer la composante de formation qu'ils souhaitent intégrer après l'obtention du DU FLEPES et le diplôme qu'ils souhaitent y préparer.

Pré-requis pour le parcours à distance :

- ordinateur
- débit Internet 5Mbit/s
- caméra ou smartphone
- Accord écrit pour la surveillance vidéo en temps réel des examens

4-Effectifs

Les groupes d'étudiants sont ouverts à partir de 16 inscrits minimum en présentiel et dans la limite de 20 étudiants. Le parcours à distance via ZOOM est ouvert à partir de 4 étudiants et dans la limite de 20 étudiants. Toutefois si le nombre d'étudiants à distance est supérieur à 4, le nombre minimal d'étudiants en présentiel pourra être abaissé d'autant.

5- Régime d'inscription et tarif d'inscription :

Les candidatures sont ouvertes toute l'année mais les autorisations d'inscriptions sont délivrées à partir du mois d'avril pour une rentrée en octobre.

Le montant de l'inscription est de 2800 Euros pour le DU FLEPES 1^{er} degré.

Le montant de l'inscription est de 3200 Euros pour le DU FLEPES 2nd degré.

A ces montants s'ajoutent 350 euros de frais supplémentaires pour les étudiants à distance pour le DU FLEPES 1^{er} degré.

6- Financement

Le financement est assuré par les étudiants eux-mêmes à titre individuel ou par leur université d'origine dans le cadre d'accords de partenariats éventuels avec l'université d'Artois. Le DU FLEPES 1^{er} ou 2nd degré peut constituer une partie de l'offre de formation proposée, au sein d'accords d'échanges d'étudiants, par les différentes composantes de l'université d'Artois souhaitant renforcer leur politique de relations internationales.

II-Parcours de formation

1-Organisation des études : durée et contenu pour le DU FLEPES 1^{er} et 2nd degré

Durée des études : du mois d'octobre au mois de juin.

500 heures de cours, soit environ 15 heures de cours par semaine, pour le DU FLEPES 1^{er} degré (en présentiel et à distance).

700 heures de cours (les 500 heures du DU FLEPES 1^{er} degré + 200h), soit environ 20 heures de cours par semaine, pour le DU FLEPES 2nd degré (en présentiel uniquement). Deux tests de langue seront organisés en janvier et avril. La passation des épreuves du diplôme est prévue fin juin pour les deux parcours. Une session de rattrapage est organisée fin août-début septembre.

Pour le parcours à distance, les cours se répartissent entre des cours en direct en visioconférence en synchrone (95% de la formation) et des cours enregistrés et déposés sur une page MOODLE (5% de la formation).

Les principes didactiques de la formation de français langue étrangère

Objectifs : acquisition de compétences écrites et orales en français (expression orale, compréhension orale, compréhension écrite, expression écrite) et méthodologie universitaire, grammaire, lexique, civilisation, appliquées aux études supérieures en français.

Méthode : communicative et actionnelle axée sur les tâches langagières à accomplir en contexte universitaire, démarche du Français sur Objectif Universitaire (contenus des modules à partir de documents authentiques issus du contexte universitaire : extraits oraux de CM, TD, TP, énoncés et corrigés d'examens, textes scientifiques et littéraires, enregistrements de situations de la vie étudiante...). Appui du manuel de FLE pour étudiants *ICI* (CLE International), niveaux 2 et 3 et *Campus* 2 et 3 (CLE International).

DU FLEPES 1^{er} degré (B2) Présentiel et à distance

Module 1

Compétence socioculturelle et vie étudiante (92 heures) (oral et écrit)

Repérage sur les divers sites de l'université d'Artois, les situations de la vie étudiante (chaînes d'inscription, restaurant universitaire, vie sportive et culturelle, les démarches de santé, la carte de séjour, le logement...), à partir d'enregistrements, de plans, de plaquettes d'information, d'extraits oraux d'entretiens avec des étudiants, et du manuel *ICI*.

Module 2

Compétence orale : compréhension des CM/TD (132 heures).

Compréhension du discours oral de l'enseignant à partir d'extraits de cours magistraux : les rappels et annonces, les énoncés définitoires, les explications, précisions, reformulations, comparaisons métaphores... Le discours d'accompagnement pédagogique (consignes méthodologiques, injonctions, conseils...), les énoncés objectifs et impliqués, les énoncés polyphoniques, les cours orolographiques (avec powerpoint, recours au TBI, images, vidéo...)... Méthodologie de la prise de notes.

Module 3

Compétence orale : production (52 heures).

A partir de situations réelles liées à la pratique de l'exposé, de la soutenance et de l'examen oral : raconter, analyser, discuter, débattre, argumenter, étayer son opinion, prendre la parole en public, à partir de documents issus des disciplines universitaires.

Module 4

Compétence écrite : production (132 heures).

La préparation de la production écrite universitaire : comment retravailler les notes de cours, la compréhension des énoncés d'examen, le repérage des genres universitaires écrits. A partir de corrigés authentiques, de copies d'étudiants et de conseils méthodologiques d'enseignants : travaux d'analyse et de production écrite de restitution de cours (« questions de cours »), commentaires et synthèses de documents, dissertations, étude de cas et simulations... Grammaire textuelle.

Module 5

Compétence écrite: compréhension (92 heures).

Compétence de lecture globale et approfondie de textes scientifiques issus des disciplines universitaires et utilisés pour les sujets d'examens, les explications du cours et les travaux dirigés. Analyse du lexique spécialisé et des structures syntaxiques récurrentes, grammaire.

Les 5 modules seront sanctionnés par un examen de niveau B2 pour chaque ensemble de compétences. La moyenne aux 5 évaluations permet de valider le DU FLEPES 1^{er} degré. Les notes se compensent.

DU FLEPES 2nd degré (C1) en présentiel uniquement

Le programme global relève des mêmes principes et de la même structure que le 1^{er} degré mais il est plus approfondi pour atteindre le niveau C1 et il est axé sur les sciences humaines.

Module 1

Compétence socioculturelle et vie étudiante (92 heures) (oral et écrit)

Repérage sur les divers sites de l'université d'Artois, les situations de la vie étudiante (chaînes d'inscription, restaurant universitaire, vie sportive et culturelle, les démarches de santé, la carte de séjour, le logement...), à partir d'enregistrements, de plans, de plaquettes d'information, d'extraits oraux d'entretiens avec des étudiants, et du manuel *ICI*.

Module 2

Compétence orale : compréhension des CM/TD (182 heures).

Compréhension du discours oral de l'enseignant à partir d'extraits de cours magistraux : les rappels et annonces, les énoncés définitifs, les explications, précisions, reformulations,

comparaisons métaphores, les références littéraires et historiques... Le discours d'accompagnement pédagogique (consignes méthodologiques, injonctions, conseils...), les énoncés objectifs et impliqués, les énoncés polyphoniques, les cours orolographiques (avec powerpoint, recours au TBI, images, vidéo...)... Méthodologie de la prise de notes.

Module 3

Compétence orale : production (102 heures).

A partir de situations réelles liées à la pratique de l'exposé, de la soutenance et de l'examen oral : raconter, analyser, discuter, débattre, argumenter, étayer son opinion, prendre la parole en public, à partir de documents issus des disciplines universitaires. Préparation à l'explication de texte à l'oral, à la soutenance de mémoire et à l'argumentation.

Module 4

Compétence écrite : production (182 heures).

La préparation de la production écrite universitaire : comment retravailler les notes de cours, la compréhension des énoncés d'examen, le repérage des genres universitaires écrits. A partir de corrigés authentiques, de copies d'étudiants et de conseils méthodologiques d'enseignants : travaux d'analyse et de production écrite de restitution de cours (« questions de cours »), commentaires et synthèses de documents, dissertations, commentaires composés, étude de cas et simulations... Grammaire textuelle, éléments de linguistique française.

Module 5

Compétence écrite: compréhension (142 heures).

Compétence de lecture globale et approfondie de textes littéraires, historiques, scientifiques utilisés pour les sujets d'examens, les explications du cours et les travaux dirigés. Analyse du lexique spécialisé et des structures syntaxiques récurrentes, grammaire. Initiation à la lecture méthodique et analyse de textes de la critique littéraire.

Les 5 modules seront sanctionnés par un examen de niveau C1 pour chaque ensemble de compétences. La moyenne aux 5 évaluations permet de valider le DU FLEPES 2nd degré. Les notes se compensent.

4-Finalité du DU FLEPES 1^{er} et 2nd degrés

Intégration des étudiants dans les différentes composantes de formation de l'université d'Artois ou d'autres établissements d'enseignement supérieur en France.

III- Encadrement pédagogique

L'équipe pédagogique sera composée d'enseignants spécialisés en FLE.

- La responsabilité pédagogique et la coordination des enseignements est assurée par Mme Hoai Tran, MCF en linguistique et FLE, qui assure également une partie des cours (66h00) .
- Un enseignant contractuel, M Mickaël Gueydon (CDD 384h00),
- Deux stagiaires de Master 2 FLE se destinant à l'enseignement pour les cours en présentiel et à distance (550h, soit 225 heures chacun répartis sur 24 semaines, dans le cadre de leur stage obligatoire de master FLE)

Les enseignants répartissent leurs enseignements entre le présentiel et le distanciel.

Modalités du parcours distanciel :

Les étudiants autorisés à suivre les cours à distance disposent de codes d'accès à ZOOM.

Les cours suivent un emploi du temps distinct du présentiel (en raison du décalage horaire, les cours devant se tenir le matin) mais les étudiants passent les examens aux mêmes dates à distance. Des outils numériques anti-fraude sont mis en place pour les épreuves écrites.

Les épreuves orales se déroulent en visioconférence par ZOOM.

Les outils wooclap et genially seront utilisés pour enrichir la formation.

Les étudiants à distance ont aussi accès à une page MOODLE spécifique pour pouvoir déposer leurs travaux, accéder à des documents pédagogiques et administratifs et participer à des forums et chats.

Les étudiants à distance peuvent intégrer, dans la limite des places disponibles, les cours en présentiel si leur situation le permet en cours d'année (obtention tardive du visa et /ou ouverture des frontières). Toutefois aucun remboursement des frais d'accès aux cours en ligne (350€) ne sera effectué.

Tout étudiant présentiel contraint de retourner dans son pays pour raisons personnelles, en cours d'année, peut passer en distanciel en s'acquittant des frais d'accès aux cours (350 euros).

Université **ARTOIS** Type de diplôme **Libellé : Diplôme d'université**
 Composante **Lettres & Arts** **DU FLEPPS**

Effectifs étudiants en présentiel **16**
 Effectifs étudiants à distance **4**
 Total effectifs **20**

Hypothèses de travail		Droits DU	
Coût HC - titulaires	43,5 €		2 800 €
Coût HC - vacataires	58,8 €		
Coût heures - titulaires	172,0 €		350 €
Coût heures - non titulaires	127,0 €		
Coût heures mutualisées	34,4 €		

1. ATER, enseignants contractuels, enseignants chercheurs associés et invités

A - Dépenses de personnel

Heures maquettes	Non mutualisées		Mutualisées
	Non titulaires	Titulaires	
Famille de corps	Enseignant contractuel	Heures complémentaires titulaires	
Nb d'heures 1 ^{er} année	384	100	
Nb d'heures 2 ^e année			
Total	49 576,2 €	4 350,0 €	
Total dépenses personnel	53 926,2 €		

2/ Dépenses indirectes provoquées par l'activité de formation (coût environné)

Le coût environné reprend les dépenses de soutien à la formation (préparation des cours, vie étudiante, documentation) et de support (Gouvernance et pilotage (DAF, DRH, DE...), DSI, patrimoine)
 Coût environné d'une heure d'enseignement selon le type de diplôme **101 €**
 Majoration environnée des coûts directs **0,72**
 Valorisation des frais de gestion administrative issus de l'activité de support **0,45**

3/ Calcul du coût complet de la formation

Pour être en équilibre économique, les recettes doivent couvrir l'ensemble des dépenses soit au coût complet.
Trois hypothèses sont présentées pour constater le niveau de couverture.
 Hypothèse plancher = Constitue uniquement les coûts directs de la formation soit les heures titulaires et non titulaires + heures mutualisées + fonctionnement (coût réel ou forfaitaire de 10%)
 Hypothèse basse = Il s'agit d'un coût partiel. Coûts directs affectés à la formation + frais de gestion administrative (0,45)
 Hypothèse Standard = Correspond au coût complet de la formation soit les coûts directs + les coûts indirects

	Hypothèse plancher	Hypothèse basse	Hypothèse Standard au coût complet
Coûts directs formation (1A-1B)	57 436,2 €	57 436,2 €	57 436,2 €
Coûts indirects formation (2)	0	21 940,6 €	36 579,4 €
Total 1^{ère} année	57 436,2 €	79 376,8 €	93 965,6 €
Coûts directs formation			
Coûts indirects formation	0	0	0,0 €
Total 2^e année	0,0 €	0,0 €	0,0 €
Total des années	57 436,2 €	79 376,8 €	93 965,6 €
Coût d'étudiant	2 872 €	3 969 €	4 698 €

B - Dépenses de fonctionnement directes

Choisir le coût réel ou le pourcentage	1 ^{ère} année		2 ^e année		Total Coût réel	Taux forfaitaire
	Fournitures et petits matériels					
Frais de missions					0	
Prestations de services					0	
Amortissements d'équipement					0	
Stagiaires Masters					3 510 €	
Total					- €	0,0 €

Le calcul de la recettes se fait en renseignant les champs étudiants et droits d'inscription.

	Hypothèse 1	Hypothèse 2	Hypothèse 3
Recettes 1 ^{er}	56 000 €	56 000 €	56 000 €
Recettes 2 ^e	1 400 €	1 400 €	1 400 €
Total recettes	57 400 €	57 400 €	57 400 €
Ecart : recettes avec les coûts	36 €	21 977 €	36 566 €

Pour info,

Nombre minimum d'étudiants	20	28	33
Coûts spécifiques par étudiant nécessaires pour couvrir dépenses	789,8 €	2 161,1 €	3 072,9 €